

6 Société et Culture

Médecine/Formation en endoscopie-gynécologie au CHU Fondation Jeanne Ebori

La performance en ligne de mire

R.H.A

Libreville/Gabon

A l'issue d'un stage de deux années assuré par des formateurs gabonais et français, dix gynécologues-obstétriciens ont reçu leurs diplômes hier à Libreville.

DIX gynécologues-obstétriciens ont reçu hier matin leurs diplômes de fin de formation inter-universitaire d'endoscopie gynécologie. C'était au Centre hospitalier universitaire fondation Jeanne Ebori de Libreville. Désormais, ces spécialistes sont aptes à pratiquer l'endoscopie, cette technique qui se

définit comme l'observation directe de l'intérieur d'un organe ou d'une cavité, grâce à un système optique ou endoscopique (tube avec illumination connecté à une caméra vidéo et un écran de télévision), que l'on introduit au travers d'orifices naturels ou de la paroi abdominale.

Grâce à cette stratégie, ces médecins auront des informations plus fiables que celles apportées par d'autres explorations externes, comme l'examen physique, l'échographie ou les techniques radiologiques.

Sur seize candidats au départ, dix ont été jugés



Photo : R.H.A

Les dix médecins gynécologues ayant reçu leurs diplômes de fin de formation hier.

aptes à pratiquer cette technique médicale innovante.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du

ministère de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang et du doyen de la Faculté de médecine de l'Université des sciences de la Santé (USS), Pr Jean-François

Meye.

Ce stage, qui a duré environ deux ans, a permis à nos médecins de renforcer leurs capacités dans le domaine de la gynécologie. Dr Guy Patrick Obiang a invité les récipiendaires, qu'il a félicités, à mettre en pratique l'ensemble d'acquis de cette formation.

Les impétrants n'ont pas manqué de saluer cette initiative de leur tutelle. « Je suis heureux d'avoir pris part à cette formation. C'est un plus pour moi, d'autant que le recours à une telle technique assure un rendement et une fiabilité maximale dans l'inter-

prétation des images, et diminue, par ailleurs, le risque de complications. Les techniques endoscopiques permettent un diagnostic correct et le traitement des pathologies gynécologiques de manière moins agressive. Ce qui est un aspect fondamental dans le traitement chirurgical des problèmes reproductifs», a expliqué, ravi, un des participants.

« On ne requiert l'hospitalisation que pour quelques heures, permettant un retour au foyer le jour même de l'opération », a précisé un autre stagiaire, Dr Alain Pierre Peuwo Zefack.

Éducation/Réhabilitation et équipement de l'école publique de Nzeng-Ayong 3 par le Japon

Cinq bâtiments réhabilités et 200 tables-bancs offerts



Photo : COE

La visite d'un des bâtiments réhabilités.



Photo : COE

Les élèves esquissant les pas du "Soran bushi", une danse traditionnelle japonaise.



Photo : COE

Les officiels gabonais et japonais.

Cadette ONDO EYI

Libreville/Gabon

APRÈS la livraison de l'école publique de Bambouchine mardi dernier, dans le cadre des journées de la coopération japonaise, c'est au tour, jeudi dernier, de l'école publique de Nzeng-Ayong 3, dans le 6e arrondissement de Libreville d'être honorée par la coopération japonaise.

En effet, le Japon a financé pour un montant de près de 56 millions de francs CFA, la réhabilitation de cinq bâtiments composés de trois salles de classes chacun. Et offert deux-cents tables-bancs. Et ce, dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommé "Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine". La cérémonie de restitution des bâtiments et de remise des dons s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Japon au

Gabon, Masaaki Sato, qui a remercié le gouvernement gabonais pour l'intérêt porté audit projet et à l'excellente relation de coopération qui existe entre les deux pays. Revenant sur les termes de cette coopération, Masaaki Sato a précisé que « les journées de la coopération ont pour objectif de favoriser la compréhension de l'aide publique au développement du Japon auprès de la population gabonaise, en particulier auprès des élèves des écoles qui en sont les

premiers bénéficiaires. Débuté depuis 1989 dans 32 pays du monde, ce programme a été introduit au Gabon depuis 1997. Il a permis de réaliser des projets dans divers domaines. 21 ans plus tard, près de 68 projets ont été financés par le Japon, dont 32 dans le domaine de l'éducation.»

Et de conclure : « Je peux vous assurer que le Japon continuera d'épauler, avec la même ferveur, le gouvernement gabonais en lui renouvelant sans cesse son soutien pour l'amélioration

des conditions d'apprentissage des Gabonais.»

Pour le directeur de cabinet du ministre d'État à l'Éducation nationale, Jean-Clair Nguema Obame, la journée de la coopération est une occasion pour le monde éducatif de bénéficier des fruits de l'excellente relation qui existe entre le Japon et le Gabon. Aussi, au nom du gouvernement, du président de la République et du peuple gabonais, a-t-il exprimé ses remerciements au gouvernement nippon. « Notre

gouvernement est très sensible de ce que vous faites pour la jeunesse. Car, investir dans l'éducation et la formation des enfants, c'est participer durablement au développement d'un pays. Ces nouvelles salles de classe participent donc à l'accroissement de nos capacités d'accueil, donc à multiplier des chances à recevoir un plus grand nombre d'enfants dans l'enseignement public», a-t-il dit. Il a, enfin, exhorté tout un chacun à faire bon usage du don japonais.

Vie des associations/Assemblée générale des Corporations des artistes réunis (CAR)

Les déboires avec le Bugada à l'ordre du jour

C.O

Libreville/Gabon

LES membres des Corporations des artistes réunis (Car) étaient en assemblée générale, le 21 novembre dernier, au siège de l'Union des écrivains gabonais (Udeg) sis au carrefour Raponda Walker, au quartier Louis dans le 1er arrondissement de Libreville. Sous la houlette de leur président, Dominique

Douma, les artistes ont, au cours de cette réunion, longuement débattu de la situation de précarité de l'artiste gabonais, malgré l'existence d'un Bureau gabonais des droits d'auteur et des droits voisins (Bugada) sur lequel s'est focalisé l'essentiel de leurs discussions. Pour les membres du CAR, cette structure ne doit pas se limiter à récolter les redevances uniquement auprès des seules grandes firmes de la place qui exploitent leurs



Photo : Chris OYAME/L'Union

Les membres du bureau directeur du Car lors de leur rencontre.

œuvres, et se limiter à la musique. Pour eux, le Bugada doit remplir pleinement sa mission en collectant ces redevances

des droits d'auteurs auprès de tous les consommateurs des œuvres de l'esprit de tout genre d'artiste. A l'exemple des radios, télé-

visions, bars, bars-dancings, boîtes de nuit, etc., qui consomment énormément les produits des artistes.

Abordant la situation actuelle du bureau du conseil d'administration du Bugada dont le mandat serait arrivé à son terme depuis août dernier, les artistes estiment que, aussi longtemps qu'un nouvel arrêté ne nommera pas de nouveaux membres, le bureau actuel n'est pas illégal. Pour siéger audit conseil,

l'artiste doit être inscrit, sinon être membre du Bugada et élu par son association.

En outre, il a été décidé que le bureau directeur des CAR sera renouvelé au cours de l'AG du 28 novembre prochain, toujours au siège de l'Udeg. Ce nouveau bureau, ont précisé les membres du bureau directeur du CAR, aura pour missions, à court terme, l'organisation d'un méga-concert et la redynamisation des corporations.